



Rentes immédiates

Épargne-retraite



La vie peut être un vrai casse-tête

Éliminez donc toute conjecture quant à la planification de votre revenu de retraite.



Votre épargne pourra-t-elle Durer tout au long de votre retraite?

Il a fallu toute une vie pour épargner et vous voulez vous assurer que votre épargne durera tout au long de votre retraite. Grâce à la rente immédiate de l'Équitable^{MD}, vous percevrez un revenu garanti en une seule et simple solution avec tranquillité d'esprit. En effet, nous offrons un large éventail d'options de revenu qui vous permettront de vous bâtir votre propre solution de revenu de retraite qui convient le mieux à vos objectifs financiers.

Souhaitez-vous :

- avoir la certitude de ne pas voir vos économies s'épuiser avant votre décès?
- profiter de la stabilité d'un revenu garanti?
- pouvoir transformer votre régime d'épargne enregistré en un revenu de retraite?

Flexibilité

Les rentes immédiates de l'Équitable représentent une solution simple et pourtant efficace qui saura répondre à vos besoins personnels. Les rentes immédiates sont aussi uniques que vous l'êtes et sont idéales pour :

- les personnes qui cherchent à combler un besoin de revenu à court ou à long terme;
- transformer une épargne enregistrée en revenu;
- satisfaire le besoin des retraités à la recherche d'un revenu garanti sans qu'il ne soit influencé par les taux d'intérêt ni par les fluctuations des marchés;
- couvrir les dépenses courantes fixes à la retraite;
- éliminer la préoccupation d'épuiser son épargne avant son décès;
- apporter un revenu garanti à votre conjointe ou votre conjoint après votre décès;
- aider les propriétaires d'entreprise dépourvus d'un régime de retraite de la compagnie;
- payer les frais de scolarité d'un enfant ou d'un petit-enfant.

Les options de produit

L'Équitable offre plusieurs options de rente parmi lesquelles choisir, notamment :

Rente viagère

- Procure un revenu garanti pour le reste de votre vie.

Rente certaine

- Procure des versements de revenu garanti pour une période déterminée (s'échelonnant sur 5 à 30 ans en fonction de l'âge au moment de la demande de souscription).

Rente certaine jusqu'à l'âge de 90 ans

- Procure un revenu garanti jusqu'à l'âge de 90 ans.

Rente réversible

- Procure un revenu garanti pour le reste de votre vie et de la vie de votre conjointe ou votre conjoint.

Périodes de garantie

Selon votre régime, vous pouvez choisir de recevoir des versements garantis sur une période de 5 à 30 ans. Si vous décédez avant la fin de la période de garantie, les versements pourront se poursuivre au profit de la personne bénéficiaire désignée ou une somme forfaitaire lui sera versée.

Paiements indexés

Au moment de l'établissement du contrat, vous pouvez choisir l'option d'indexation de vos paiements jusqu'au maximum de 2 % par année. Cela vous assure que la valeur de vos versements de revenu ne s'effrite pas par l'augmentation du coût de la vie survenant au cours de la durée de votre contrat.

Rente enregistrée

Pendant que vous épargnez pour la retraite, vos placements enregistrés profitent des avantages d'une croissance à l'abri de l'impôt. Les versements de rentes immédiates souscrites avec des fonds enregistrés sont entièrement imposables dans l'année où vous les recevez.

Imposition prescrite

Cette option d'imposition est propre aux rentes immédiates non enregistrées. Les titulaires de contrat adorent le traitement fiscal privilégié et le taux d'imposition uniforme – voilà deux grands avantages qui peuvent entraîner une économie nette d'impôt très intéressante. Ces avantages sont présentés dans les lignes qui suivent :

Traitement fiscal privilégié :

L'agence du revenu du Canada (l'ARC) affecte un traitement fiscal privilégié aux rentes viagères prescrites autorisant une imposition seulement à la partie intérêt. Cela constitue un excellent moyen de profiter d'une économie d'impôt considérable par rapport autres options de placement non enregistrées.

Imposition uniforme du revenu :

Contrairement aux autres placements, la rente viagère prescrite comporte une structure d'imposition uniforme, ce qui signifie que le montant imposable est réparti de façon égale au cours de la vie de la titulaire ou du titulaire pour les années à venir. En conséquence, le revenu net d'impôt demeure relativement stable. Ce moyen peut contribuer à garantir le paiement des dépenses essentielles et vous permettre de savoir le montant du revenu discrétionnaire disponible chaque année.

Discutez-en avec votre conseillère ou conseiller pour apprendre comment une rente immédiate de l'Équitable peut s'intégrer à votre planification financière personnalisée.



Lorsque viendra le temps de recevoir vos versements, divers facteurs auront une incidence sur la valeur du revenu que vous recevrez dont les suivants :

Âge	Plus l'espérance de vie est longue, moins le montant des versements sera élevé.
Sexe	L'espérance de vie varie entre les hommes et les femmes. On s'attend habituellement à ce que les femmes vivent plus longtemps. Le montant de leurs versements sera donc moins élevé.
Taux d'intérêt	Le montant de votre versement est établi en fonction des perspectives à long terme actuelles des taux d'intérêt.
Montant de dépôt	Plus la valeur de votre placement est élevée plus le montant des versements de revenu sera élevé.
Période de garantie	Plus la période de garantie est courte, plus le montant des versements sera élevé.
Indexation	Plus votre taux d'indexation est élevé, moins votre versement initial sera important. Par contre, au fil du temps, la valeur des versements augmentera et sera finalement plus élevée que celle des versements non indexés.

Les rentes immédiates consistent en un placement d'une somme forfaitaire qui génère un revenu périodique garanti.

Avantages clés :

- Revenu garanti à vie ou pour une période déterminée
- Flexibilité en ce qui a trait à la fréquence des versements, la durée de la garantie et le type de rente immédiate
- Placement à l'abri des fluctuations des marchés et des taux d'intérêt, donc à l'abri des soucis
- Protection contre les créanciers – la désignation de bénéficiaire peut protéger vos versements de revenu contre d'éventuels créanciers, sous réserve de certaines conditions
- Traitement fiscal préférentiel – profitez des avantages fiscaux d'un placement à l'abri de l'impôt
- Possibilité d'éviter les frais d'homologation – la désignation de bénéficiaire peut permettre d'éviter le processus d'homologation
- Garantie Assuris – l'Équitable est membre d'Assuris, l'organisme offrant une protection aux titulaires de contrat canadiens

La certitude que vous recherchez

Grâce aux rentes immédiates de l'Équitable, vous avez la flexibilité de personnaliser votre régime qui convient parfaitement à vos besoins. Nul besoin de se soucier des fluctuations des marchés et des changements soudains des taux d'intérêt, votre placement continuera de vous fournir des versements de revenu garanti sécurisés et sans interruption pendant la durée de votre choix*.

* Sous réserve de la législation applicable.

À propos de l'Équitable

Chez l'Équitable, nous croyons en la force de travailler ensemble. Cela oriente notre façon de collaborer les uns avec les autres, la façon dont nous aidons nos clients et nos partenaires, et la façon dont nous soutenons les communautés où nous vivons et travaillons.

Ensemble, nous et nos partenaires de partout au Canada offrons des solutions en matière d'assurance individuelle, d'assurance collective et d'épargne-retraite. Ainsi, nous aidons nos clients à se protéger aujourd'hui tout en préparant demain.

Nous croyons que le monde est meilleur lorsque nous travaillons ensemble à bâtir une vie Équitable pour tous.



^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

1244FR (2022/12/13)